

Le 27 février 2023

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **vingt-septième jour du mois février de l'an deux mille VINGT-TROIS**.

SONT PRÉSENTS : Mesdames Constance Ramacieri et Gaétane Gaudreau ainsi que Messieurs Brian Wharry et Paul-Conrad Carignan.

SONT ABSENTS : Messieurs Pierre Martineau et William Marsden.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de Madame Louise Hébert, Mairesse suppléante.

Le directeur général et greffier-trésorier Monsieur Matthieu Simoneau, est également présent conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

1. Ouverture de la séance

La Mairesse suppléante, Louise Hébert, procède à l'ouverture de la séance, il est 17h51.

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation au moins deux jours avant la tenue de la séance conformément à l'article 156 du Code municipal.

Madame la Mairesse suppléante rappelle aux membres du conseil et aux citoyens que les délibérations et la période de questions, durant cette séance, porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour, le tout conformément à l'article 153 du Code Municipal.

23-02-464

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Brian Wharry
Appuyé par Constance Ramacieri
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

23-02-465

3. Désignation de la personne responsable dans le dossier de la propriété située sur le lot no 4 922 956

ATTENDU QUE conseil du Canton de Stanstead souhaite entamer des discussions avec les représentants de l'église anglicane St-Mathias et la salle adjacente, le Canon Gustin Hall, concernant l'avenir de la propriété ;

*Il est proposé par Constance Ramacieri
Appuyé par Gaétane Gaudreau
Il est résolu*

QUE le conseil mandate le directeur général comme personne responsable au sein de la municipalité pour les échanges concernant l'avenir de la propriété;

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

23-02-466

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Gaétane Gaudreau, il est 17h55.

Mme Louise Hébert
Mairesse suppléante

M. Matthieu Simoneau
Directeur général